

XII.

Les Boulevards du centre

DE LA GARE DU NORD A LA GARE DU MIDI

Historique

La création des boulevards du centre fut le point de départ des embellissements du bas de la ville. La construction de la Bourse, des Halles et de la Gare du Midi s'y rattachent. Dès 1864, on nomma une commission d'ingénieurs afin d'étudier la question du voûtement de la Senne et de l'assainissement des quartiers qui l'environnaient. L'architecte Suys déposa un projet qui fut longuement discuté, amendé et finalement adopté. Les travaux commencèrent en 1868 et furent confiés à une société anglaise, la *Belgian Public Works Company*. Les gros travaux du voûtement de la rivière étaient terminés quand la société liquida brusquement, en février 1871. L'exécution de ce qui restait à faire fut continuée par différents entrepreneurs qui terminèrent promptement le travail. Le nouveau boulevard, dont les voûtes recouvrent en partie la rivière, fut inauguré le 30 novembre 1871.

Le voûtement de la Senne, qui s'était fait sur une longueur de 2,200 mètres, fut le signal d'une transformation complète de la physionomie de cette partie de la ville. En 1873, la Bourse fut livrée au commerce, en 1874 les Halles étaient terminées. On construisit ensuite le Palais du Midi et on recula la gare qui se trouvait Place Rouppe (page 231). Afin de hâter la construction des maisons, la Ville distribua des primes aux auteurs des meilleures façades. Des artistes éminents tels que Charles Van der Stappen, Paul De Vigne, Julien Dillens, Rodin contribuèrent à l'ornementation des maisons dont la plupart furent élevées en 1874. Le boulevard devint ainsi l'artère principale de la ville. Il est bordé de magasins, de superbes cafés et de beaux monuments.

Promenade descriptive

Le boulevard s'étend en ligne droite de la Gare du Nord à la Gare du Midi. On l'appela un instant *Boulevard Central*, mais bientôt ses différents tronçons, séparés par des places publiques, reçurent des noms particuliers : le *Boulevard du Nord*, de la gare à la Place De Brouckère; le *Boulevard Anspach*, de la dite Place jusqu'à la Place Fontainas; le *Boulevard du Hainaut*, depuis cette place jusqu'au Boulevard du Midi.

Nous diviserons la promenade en trois parties : une première allant du Boulevard du Nord jusqu'à la Place de Brouckère, une deuxième comprenant la Place de la Monnaie (Théâtre et Hôtel des Postes), une troisième depuis la Place de Brouckère jusqu'au Boulevard du Midi.

PREMIÈRE PARTIE

Du Boulevard du Nord à la Place de Brouckère

Boulevard du Nord

Devant la Gare du Nord, précédée de la Place Rogier (page 234), s'ouvrent le *Boulevard du Nord* et la rue Neuve qui lui est parallèle. A droite et à gauche s'étend le Boulevard du Jardin Botanique, qui monte jusqu'à la hauteur de la Porte de Schaerbeek (page 234).

La première rue qu'on rencontre, à droite et à gauche du Boulevard du Nord, est la *rue de Malines*, vieille artère qui conduisait à la Porte d'Anvers. Elle continuait la rue Neuve qui jadis venait la rejoindre. Toutes deux formaient, ensemble avec la rue de la Blanchisserie, un carrefour où s'élevait une fontaine dédiée à Neptune. En 1839, la rue Neuve fut percée jusqu'à la Place Rogier, ce qui fit perdre à la rue de Malines son importance première. On y trouve encore plusieurs grands immeubles, notamment au n° 28, un hôtel Louis XIV, daté de 1734, avec porte cochère et grille d'imposte.

Continuant notre route, nous arrivons à la *rue du Pont Neuf*, créée, en 1617, par un certain De Meester qui fit aussi la rue Neuve et différentes rues adjacentes. Elle doit son nom à la construction d'un pont sur la Senne, en 1633, qui mit la nouvelle rue en communication avec la rue de Laeken. A l'angle gauche de cette rue, nous trouvons une ancienne habitation dont la façade vers le boulevard a été modernisée mais dont la porte cochère qui donne rue du Pont Neuf, est intéressante et date du XVIII^e siècle. A droite, on remarque une série de pignons à gradins qui se dessinent pittoresquement dans le lointain. Le promeneur amateur de vieilles ruelles ne manquera pas de faire quelques pas dans la rue du Pont Neuf et jettera un coup d'œil sur l'antique *rue Saint-Pierre* qu'il trouvera immédiatement à sa droite.

Au delà de la rue du Pont Neuf, faisant face au boulevard, s'élève une superbe façade dans le style cossu du XVII^e siècle. C'est le presbytère de l'église du Finistère qui fut construit, en 1874, sur les plans de l'architecte C. Almain-De Hase et orné de sculptures par D. Renodeyn. La porte d'entrée, surmontée d'un oculus, est richement décorée. Les fenêtres sont cintrées et la façade rehaussée de colonnes corinthiennes torsées qui rappellent celles de la maison du Sac, Grand'-Place. Tout en haut, une statue de la Vierge tenant l'Enfant Jésus. Cette construction obtint au concours des façades de 1872-1876 une prime de 4,000 francs.

Quelques pas plus loin, nous avons la *rue du Finistère*, dans laquelle on jettera un coup d'œil, car on y a une échappée de vue sur la vieille ville, curieuse opposition entre le passé et le présent. Les façades dentelées qu'on aperçoit dans le fond appartiennent à la rue aux Choux.

A l'angle formé par la *rue Saint-Michel* et le boulevard se trouve une statue de l'archange Michel, terrassant le diable, placée sous un dais, œuvre d'Albert Desenfans. La construction qu'elle orne a été élevée par l'architecte F. Laureys et obtint une prime de 4,000 francs.

En face, à l'angle du boulevard et de la rue de la Fiancée, jolie construction dont le balcon est soutenu par quatre cariatides, sculptées par Antoine Bouré et Hippolyte Le Roy. L'architecte Van der Heggen en fit les plans et obtint une prime de 8,000 francs. Remarquons en passant que la rue de la *Fiancée*, qui longeait en partie la Senne, est une fausse traduction du mot *bruyt*, qui veut dire ici, non pas *fiancée*, mais *ferme des boues* ou *dépôt des immondices*. Ce dépôt y fut créé en 1394 et disparut au début du XVII^e siècle quand on aménagea le quartier de la rue Neuve. On oublia alors la véritable signification du mot *Bruyt* et on le traduisit par la dénomination poétique de rue de la *Fiancée*.

Devant le promeneur s'ouvre la Place de Brouckère. On ne la visitera pas immédiatement, mais on s'acheminera par la rue Saint-Michel vers la Place des Martyrs qu'on aperçoit dans le fond de la rue.

Place des Martyrs

Le quartier de la ville où on créa, en 1775, la *Place des Martyrs*, appelée primitivement *Place Saint-Michel*, était occupé par des blanchisseries et des jardins potagers. En 1594, Henri Madoch loua à la Ville un terrain qui correspondait à peu près à la Place actuelle et le convertit en *Rame aux Draps*, prairie où les drapiers, moyennant une redevance, venaient étendre leurs draps sur des séchoirs. La draperie déclinant sans cesse, la rame fut abandonnée et, en 1770, une société de spéculateurs en fit l'acquisition dans le but d'y construire une place publique. Ne pouvant s'entendre avec les associés au sujet des conditions d'exécution de l'ouvrage, la Ville écarta leur requête. La société fut dissoute, mais quelques mois plus tard, le 25 juillet 1772, la Ville obtint du Gouvernement un octroi l'autorisant à acquérir la blanchisserie par voie d'expropriation forcée. L'architecte Fisco, directeur des travaux publics de la Ville, fut chargé de faire les plans de la place et des bâtiments environnants. En 1775, l'entreprise était terminée.

La Place Saint-Michel, car tel était son nom primitif, fut débaptisée par les Français en 1795 et reçut le nom de *Place de la Blanchisserie*. En l'an VIII, on y établit un marché aux légumes, mais celui-ci n'attirant pas la clientèle, on le remplaça par un marché au bois. En février 1802, on y planta une double rangée de tilleuls formant berceau. Les arbres du milieu donnant au carré un aspect plutôt triste, on les enleva en 1816. En 1828 on ouvrit le cul-de-sac du Persil et on rejoignit la rue du Persil à la rue Saint-Michel par une rue qui traversait la Place et la coupait en deux.

La Place des Martyrs forme un carré oblong, entouré de constructions en style classique relevant de l'ordre dorique. Deux vastes corps de bâtiments font face l'un à l'autre, comprenant chacun huit colonnes doriques qui supportent un entablement orné de triglyphes et de bucrânes. Un fronton triangulaire les recouvre et l'attique est orné de deux vases. Les parties latérales ont de simples pilastres doriques.

Les deux autres côtés sont ouverts au milieu par une rue, la rue Saint-Michel, qui relie la Place à la rue Neuve, et la rue du Persil, qui la rejoint à la rue du Marais. Aux angles de ces rues, dans une symétrie parfaite, se dressent des constructions décorées de quatre colonnes doriques dont l'entablement est identique à celui que nous venons de voir, balustrade et vases. Les ailes se composent d'une série d'habitations dont les façades uniformes sont rehaussées de simples pilastres de style dorique.

En créant cette place, Fisco s'est inspiré des principes qui dominaient l'esthétique des villes au XVIII^e siècle et que son contemporain Guimard appliqua à la Place Royale et au Parc. En vertu de ces principes, une place devait être, à la fois, *symétrique* et *fermée*. La Place Saint-Michel est d'une symétrie parfaite et, à part la rue Saint-Michel, les rues qui la mettent en communication, d'un côté avec la rue aux Choux, de l'autre avec la rue d'Argent, sont étroites; vers la rue du Persil, l'architecte a élevé, en guise d'écran, un bâtiment de même style qui sert de fond.

Pour juger avec équité l'œuvre de Fisco, il faut l'apprécier en elle-même, et non en parallèle avec celle de Guimard. Le terrain dont disposait l'architecte de la ville, était relativement peu étendu; de plus, le but n'était pas de créer un quartier royal, mais une place calme et paisible, à l'écart d'une artère fréquentée. Envisagée en elle-même et dans ses fins, l'œuvre de Fisco peut être considérée comme réussie. Elle est juste dans ses proportions. L'élévation des bâtiments est en rapport avec l'espace qu'ils entourent; de plus, comme les *lignes horizontales* du stylobate, de l'entablement et de la corniche l'emportent sur les *lignes verticales* des pilastres, il en résulte une impression de plus grande largeur.

Fisco n'avait prévu pour sa place aucune statue. Celle qu'on y a érigée depuis est de dimensions incontestablement trop grandes et nuit à la conception primitive de l'œuvre.

A la suite des événements de 1830, la Place Saint-Michel devint la Place des Martyrs.

Le 25 septembre 1830, la commission administrative qui s'était formée pendant la révolution, alors que la Ville était dépourvue de toute autorité constituée, arrêta qu'une fosse serait creusée sur la Place Saint-Michel pour recevoir « les restes des citoyens morts dans les mémorables journées de septembre, et qu'un monument transmettrait à la postérité les noms de ces héros et la reconnaissance de la Patrie ». De là le nom de *Place des Martyrs* donné à ce cimetière patriotique qui fut consacré, le 4 octobre 1830, par le doyen de Sainte-Gudule en présence des autorités civiles et militaires, d'une foule de volontaires armés et de nombreux assistants.

Le 4 décembre 1830, le Président du Congrès National posa la première pierre du monument que G. Geefs toutefois n'acheva que plusieurs années plus tard. Il n'était même pas encore entièrement terminé quand on l'inaugura, le 24 septembre 1838. Dix ans plus tard, le même statuaire en acheva la décoration sculpturale.

Sur un immense piédestal se dresse la *Patrie*, symbolisée par une femme qui grave sur une plaque en marbre les dates mémorables des 23, 24, 25 et 26 septembre. Près d'elle est couché le Lion belge dont les chaînes ont été rompues.

Quatre anges, assis aux angles du monument, veillent sur les morts.

Sur les quatre faces du soubassement, des *bas-reliefs* qui ne répondent malheureusement pas au talent dont Guillaume Geefs a fait preuve ailleurs. Ce sont : 1. Les patriotes prêtant serment sur le drapeau de vaincre ou de mourir pour l'indépendance; dans le fond se profile l'Hôtel de Ville.

2. Les volontaires s'élançant à l'assaut du Parc.

3. La bénédiction des tombeaux par le doyen de Sainte-Gudule, le 4 octobre 1830 (voir ci-dessus l'historique de la Place).

4. La Belgique couronnant ses vaillants défenseurs.

Dans les galeries qui entourent le monument se trouvent des tables où sont gravés les noms de ceux qui sont morts pour l'indépendance du pays.

Dans le square, le monument élevé en souvenir de *Jenneval*, auteur des paroles de la *Brabançonne* dont Van Campenhout écrivit la musique. Il tomba à Lierre, en octobre 1830. Sur une stèle en pierre bleue se détache le médaillon de Jenneval, en marbre blanc, par Alfred Crick. Sur la face principale de la stèle, la *Belgique* traçant dans le livre d'or le nom du héros. Comme l'inscription l'indique, ce monument fut érigé par les soins de la ville de Bruxelles, le 13 septembre 1897.

Le troisième monument, œuvre du statuaire Paul Dubois, est celui de *Frédéric de Mérode*, qui fut blessé près de Berchem, le 24 octobre 1830, et mourut des suites de sa blessure à Malines, le 5 novembre suivant. Il se compose d'une grande stèle dans laquelle est encastré le médaillon en bronze du héros. A côté de la stèle se tient un volontaire revêtu de la blouse, l'arme au pied.

Galerie du Commerce

Au lieu de regagner le boulevard par la rue Saint-Michel, le promeneur entrera dans la *Galerie du Commerce*. Celle-ci fut construite par l'architecte Edmond Le Graive et ornée de sculptures par Aug. Van den Kerckhove (1887).

Cette galerie est décorée de cariatides. Dans la première rotonde, le mur faisant face à l'allée qui conduit rue Neuve, est ornée de niches dans lesquelles se trouvent deux statues allégoriques, la *Métallurgie* (emblèmes : marteau et enclume) et la *Navigation* (aviron et proue de navire). En dessous, deux bas-reliefs, la *Peinture* (chevalet) et l'*Astronomie* (instruments d'approche). Plus loin, dans la deuxième

rotonde, le mur faisant face à la rue d'Argent comporte une décoration analogue : Dans les niches deux figures de femmes, le *Commerce* (ballots de marchandises) et l'*Agriculture* (gerbes de blés); en dessous, deux bas-reliefs montrant des Amours avec des instruments de musique symbolisant la *Musique*, d'autres folâtrant en compagnie d'une chèvre couronnée de pampre, probablement une allégorie de la *Danse*.

Cette galerie donne accès à la rue Neuve. On traversera cette rue et on s'engagera dans le *Passage du Nord*, vis-à-vis de de la Galerie du Commerce, pour retourner à la Place de Brouckère.

Place de Brouckère

Cette place porte le nom de Charles de Brouckère, bourgmestre de Bruxelles de 1848 à 1860, auquel la ville érigea également une fontaine monumentale, Porte de Namur (page 240).

L'église des Augustins se trouvait sur cet emplacement, la façade tournée vers la rue Fossé aux Loups, dans l'axe du boulevard Anspach. Il fut question un instant, en 1872, de maintenir cette église dont on aurait vu la façade en venant de la Bourse et qui aurait été entourée de deux rues mettant en communication le Boulevard Anspach avec le Boulevard du Nord d'un côté et le Boulevard de la Senne de l'autre. Toutefois comme le temple obstruait en réalité la circulation, on finit par décréter sa démolition en 1893. Ce fut alors que la Place de Brouckère reçut son aspect actuel.

Monument Anspach

Au centre de la Place se dresse le monument Anspach, érigé en l'honneur de Jules Anspach (1829-1879), bourgmestre de Bruxelles de 1864 à 1879, promoteur des grands travaux de transformation du bas de la ville.

Le monument est une fontaine-obélisque, haute de 20 mètres, dont Emile Janlet fut l'architecte et dont les statuaires Paul De Vigne, Julien Dillens, Godefroid De Vreese et Pierre Braecke firent les sculptures et Georges Houtstont la décoration ornementale. Il fut inauguré le 22 août 1897.

L'obélisque, en granit de Suède, s'élève au milieu d'une immense vasque dont les eaux se déversent en cascades dans quatre vasques semi-circulaires, placées dans l'axe de la Place, entourées d'exèdres à balustrades. Un socle en pierre blanche sert de base à l'obélisque. Celui-ci est terminé par des motifs à créneaux et surmonté d'un Saint Michel, en bronze doré, modelé par Pierre Braecke. Sa partie supérieure est agrémentée de quatre écussons qui sont ceux des anciens serments (les arbalétriers, les archers, les arquebusiers et les escrimeurs), sculptés par Houtstont et complétant l'appareil défensif qui le couronne. Cet achèvement est plutôt malheureux.

A la base de l'obélisque on découvre le médaillon de Jules Anspach en marbre blanc, par Paul De Vigne. Le coq qui le surmonte est l'emblème de la vigilance dont le bourgmestre fit preuve.

Le médaillon est gardé par deux figures assises, en bronze, admirablement modelées par Julien Dillens. A droite, la *Magistrature communale*, personnifiée par une femme dont la chevelure est ornée de feuilles de chêne, emblème de la force. De la main gauche, elle tient un gouvernail, allusion au gouvernement de la cité, sur lequel rampe un serpent, symbole de la prudence. La main droite agite une palme. Le hibou qui surmonte la tête signifie la science, la balance qui git aux pieds de la statue, la justice.

A gauche, la *Ville de Bruxelles reconnaissante*. Elle porte une couronne murale, signe des villes qui jadis étaient emmurillées. Nous aurions préféré une couronne comtale, rappel de l'ancien comté de Bruxelles, que seule la ville de Bruxelles porte par privilège parmi toutes les villes de Belgique. De la main gauche elle tient également une palme, tandis que de la main droite elle garde un cartel sur lequel on aperçoit le plan de la ville transformée. Un collier de perles placé aux pieds de la statue rappelle la richesse de la cité; d'autres attri-

but, marteau, palette, compas, livres, nous apprennent que Bruxelles est la ville protectrice des arts et des lettres.

Sur le socle, dans une niche cintrée, en dessous du médaillon, se tient une figure qui symbolise l'*Envoûtement de la Senne*, une belle œuvre de Paul De Vigne. Sur les côtés du socle, des dauphins sculptés en hauts-reliefs par Georges Houtstont.

Les bords de la vasque supérieure sont ornés de masques cracheurs, par Pierre Braecke.

Enfin, six chimères, superbement modelées, par Godefroid De Vreese, complètent cette riche décoration sculpturale. Elles ont des formes fantasques, un corps de chien à tête de crocodile, une tête de tortue, de chat écorché, un corps de lion à tête d'aigle.

Tout autour du socle, on lit des inscriptions. Sur la partie principale, faisant face à la Place :

A Jules Anspach
Conseiller communal 1857
Echevin 1858
Bourgmestre 1864-1879 (1)
Député de Bruxelles 1866-1879.

A gauche, on lit :

Organisation de l'épargne scolaire 1868
Institution des comités scolaires 1874.
Création du quartier de N.-D. aux Neiges 1874.

A droite, vers le *Café Métropole* :

Epidémie cholérique 1866
Assainissement de la Senne 1868-1871
Organisation du service d'hygiène 1874.

Enfin, du côté du Boulevard du Nord, où des degrés conduisent au monument, les mêmes inscriptions sont répétées en flamand. En outre, on a ajouté :

Inauguré le 22 août 1897.
Architecte E. Janlet.
Statuaires : P. De Vigne, J. Dillens,
G. De Vreese, P. Braecke.
Sculpture ornementale : G. Houtstont.

Bien que ce monument ne soit pas à l'abri de toute critique — on peut lui reprocher un manque de cohésion — il peut être considéré comme un des plus beaux de la ville. On a complété la parure de la Place par une série de candélabres en granit de Suède et en bronze.

De jolies constructions environnent la Place de Brouckère. En premier lieu, l'*Hôtel Continental*, par Carpentier (1874), qui forme le fond de la place. La façade principale est ornée de colonnes corinthiennes dont la partie inférieure est rehaussée d'arabesques. La construction était jadis surmontée d'un groupe de trois figures en cuivre repoussé et doré, représentant *le Festin*. Elles disparurent dans l'incendie qui détruisit, il y a quelques années, la toiture de l'édifice. Le fronton triangulaire est soutenu par quatre cariatides, les *Quatre Saisons*, et le fronton lui-même est rehaussé d'ornements sculptés. Toute cette décoration est l'œuvre de Samain (1879).

Signalons ensuite le *Café Métropole*, construit par l'architecte Bordiaux, qui obtint une prime de 2,000 francs au concours de 1872-1876. Au-dessus de l'édifice, on voit également un groupe de trois figures par Jacques De Haen. La grande figure debout symbolise *le Progrès*; d'une main elle tient triomphalement le flambeau qui éclaire le monde,

(1) Jules Anspach fut nommé bourgmestre par arrêté royal du 15 décembre 1863. Il fut installé le 1^{er} janvier 1864. Il mourut le 19 mai 1879.

de l'autre la foudre et l'hélice, rappelant sans doute deux grandes inventions qui ont révolutionné l'humanité, *l'Electricité* et *la Navigation à vapeur*. Deux figures assises, *l'Abondance* et *la Paix*, accompagnent le Progrès. Des cariatides ornent la façade.

Passage du Nord

A côté de l'Hôtel Métropole s'ouvre le *Passage du Nord*, créé en 1882, par lequel nous débouchions tantôt. Au balcon, des candélabres formés par des groupes d'enfants, symbolisant *le Jour* et *la Nuit*. Au troisième étage, deux statues d'enfants, à droite *la Danse* (attribut : tambourin), à gauche, *le Travail* (roue à engrenages).

A l'intérieur du Passage, trente-deux cariatides par Joseph Bertheux, *l'Architecture* (compas), *l'Art décoratif* (fleurs), *l'Industrie métallurgique* (enclume et marteau), *la Sculpture* (buste), *la Peinture* (palette), *le Commerce* (caducée), *l'Astronomie* (sphère), et *la Marine* (gouvernail).

La maison attenante au Passage du Nord est une des plus remarquables qui aient été construites au boulevard. Elle a pour auteur l'architecte Henri Beyaert et reçut une prime de 20,000 francs. Des cariatides soutiennent le balcon. Au centre de la baie du second étage un petit Mercure, modelé, ainsi que les cariatides, par Georges Houtstont. Le pignon rappelle la richesse des pignons flamands du XVII^e siècle. On y lit l'enseigne dont l'inspiration est bien flamande aussi : *Hier ist in den Kater en de Kat*. Dans le pignon, qui est surmonté d'un obélisque, on trouve la date de la construction, 1874.

De la Place de Brouckère part le Boulevard de la Senne, parallèle au Boulevard du Nord. A l'entrée s'élève le Théâtre de l'Alhambra.

Théâtre de l'Alhambra

Le théâtre de l'Alhambra est le plus grand théâtre de Bruxelles par son étendue. J.-P. Cluysenaer en fut l'architecte et Ch. Van der Stappen se chargea de la décoration. La façade, construite en 1874, fut accolée au théâtre qui existait déjà.

Le rez-de-chaussée et l'étage se composent d'une série de quatre colonnes d'ordre classique. Une large baie semi-circulaire les recouvre, supportant un fronton triangulaire. Les trumeaux latéraux sont ornés d'emblèmes et de chutes de fleurs et de fruits.

Sur la balustrade se tiennent quatre statues : *le Drame*, *la Tragédie*, *la Danse* et *la Comédie*, avec leurs attributs respectifs : la coupe, le masque, le tambourin et le fouet.

Dans les écoinçons du cintre, des génies ailés. L'entablement est décoré de rinceaux et dans le fronton on trouve un bas-relief symbolisant *le Drame*. Un des cinq personnages fait la lecture d'une pièce de théâtre, les quatre autres écoutent.

DEUXIÈME PARTIE

La Place de la Monnaie

Traversons la Place de Brouckère dans la direction du Boulevard Anspach qui s'ouvre devant la place et relie celle-ci à la Bourse.

Arrivé au bout de la place, on trouve à droite la *rue des Augustins*, dont le nom rappelle l'existence de l'ancien couvent des Augustins, à gauche la *rue Fossé aux Loups*, ainsi appelée parce qu'elle correspond au fossé qui longeait en cet endroit la première enceinte de la ville. On ne s'engagera pas immédiatement dans le Boulevard Anspach, mais on prendra la rue Fossé aux Loups pour aller à la Place de la Monnaie.

Place de la Monnaie

Cette place est ainsi appelée parce que l'*Hôtel de la Monnaie* s'y trouvait. La monnaieerie du duché de Brabant y fut définitivement établie en 1420, dans l'hôtel d'Ostrevant que le duc céda à la ville et qui avait servi déjà auparavant d'atelier monétaire. Cet hôtel occupait

le terrain de la Place actuelle, faisant face à la rue de l'Ecuyer et touchant par derrière au rempart de la ville, rue Fossé aux Loups. En 1531, l'hôtel d'Ostrevant fut démoli et il fut possible de créer ainsi une place, ou plutôt une rue, qui fut élargie et transformée en une véritable place en 1817, lorsqu'on reconstruisit le théâtre royal de la Monnaie. Elle fut agrandie une deuxième fois lorsqu'on construisit la Poste sur l'emplacement de l'ancien Hôtel des Monnaies et de l'ancienne Bourse (page 224).

La Place de la Monnaie est régulière et décorée de deux édifices importants, le Théâtre de la Monnaie et l'Hôtel des Postes. Les maisons environnantes remontent à la création même de la place et furent édifiés par l'architecte Vifquain, vers 1820.

Théâtre royal de la Monnaie

Historique

Dès 1650, l'opéra fut représenté à Bruxelles par des troupes de passage sur des théâtres improvisés, à la Cour ou bien au local de la « Comédie » que des comédiens français avaient élevé, rue des Comédiens, vers 1660. Bientôt la nécessité d'un opéra permanent et dignement installé se fit sentir, et en 1682, J.-B. Petrucci et Pierre Fariseau construisirent, quai au Foin, un théâtre, appelé l'*Académie de Musique*, où on jouait plus particulièrement l'opéra italien (page 167). Concurremment à ces représentations, auxquelles le public avait accès,

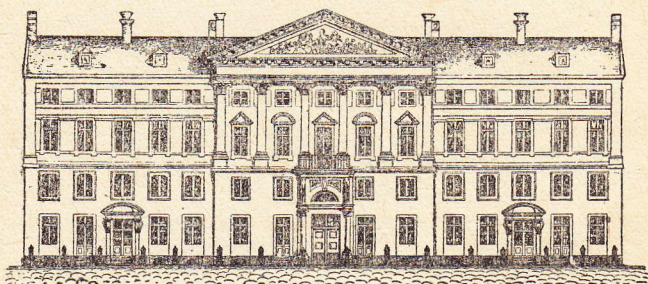


Fig. 105. — L'ancienne salle de spectacle de la Monnaie, au moment de sa démolition en 1817.

il y avait l'opéra de la Cour, réservé aux gens de qualité. Après le bombardement de 1695, Jean-Paul Bombarda, conseiller et trésorier du gouverneur général des Pays-Bas, l'Electeur Maximilien de Bavière, acheta, en 1698, le bâtiment de l'ancienne Monnaie, et fit construire sur son emplacement un *hôtel des spectacles* dont il fournit les dessins et que Servandoni décora dans la suite. Le Théâtre de la Monnaie était fondé. Celui du quai au Foin disparut après 1695 et la « Vieille Comédie » ou le « Vieil Opéra » de la rue des Comédiens ferma également ses portes. Seul le théâtre du *Coffy*, fondé Grand'Place vers 1700, continua à exister en même temps que la Monnaie. On y jouait également des opéras, des comédies et des farces italiennes.

L'entreprise de Bombarda ne fut pas prospère. En 1725, la salle de spectacle de la Monnaie fut vendue à J.-B. Meeus, qui ne fut guère plus heureux que son devancier. Sous le gouvernement de Charles de Lorraine, toutefois, le théâtre reprit quelque vie, mais comme les entrepreneurs ne réalisaient pas de bénéfices, les portes de la Salle des Spectacles allaient se fermer quand il se forma une société à quinze parts, à l'instar de celle de la Comédie Française de Paris, qui fut approuvée le 30 juin 1766. Cette société ne subsista pas longtemps. Des entreprises particulières lui succédèrent alors, mais sans grand succès. Sous l'Empire, le préfet de la Dyle, Doulcet-Pontécoulant, intéressa le Conseil municipal au sort du grand théâtre et lui fit octroyer une subvention.

Le Théâtre royal de la Monnaie a une réputation mondiale. Il peut rivaliser avec les meilleurs théâtres de l'étranger. Sur sa scène ont

été représentées les plus grandes œuvres musicales. Il s'y rattache aussi un grand souvenir historique. On sait que ce fut à la suite d'une représentation de *la Muette de Portici* que la Révolution belge éclata.

La Salle des Spectacles élevée par Bombarda exista jusqu'au début du XIX^e siècle. Toutefois, déjà en 1785, surgit le projet de la remplacer par un théâtre plus vaste qui devait être édifié au Parc. Les événements politiques de la fin du XVIII^e siècle ne permirent pas de donner suite à ce projet. Sous l'Empire, la question fut reprise. En 1810, on décida de reconstruire le théâtre de la Monnaie sur son ancien emplacement. Quelques années plus tard, l'ancienne Monnaie fut démolie et, en 1817, l'architecte Damesme fut chargé de la construction de la nouvelle salle. Celle-ci fut inaugurée le 25 mai 1819, par une représentation de gala où fut joué un des chefs-d'œuvres de Grétry, *la Caravane du Caire*. Elle occupe en partie l'emplacement de l'ancienne salle et en partie le terrain sur lequel s'élevait le couvent des Dominicains. Devant le théâtre fut créée une place, la Place de la Monnaie.

Description

L'édifice, de style néo-classique, est précédé d'un péristyle composé de huit colonnes ioniques formant avant-corps. Sur l'entablement repose un fronton triangulaire dans lequel l'architecte Damesme avait prévu une ornementation composée d'une lyre supportée par deux génies, mais, en 1851, la Ville chargea le sculpteur Eugène Simonis (1810-1882) de composer un bas-relief plus décoratif, qui fut inauguré le 24 septembre 1854. Il représente *l'Harmonie des Passions humaines*.

Au centre se tient *l'Harmonie*, debout, majestueuse et sereine, appuyée sur une lyre. Immédiatement à sa droite se tiennent *le Poème épique* et *le Poème lyrique*; plus loin succèdent *l'Amour*, sous les traits d'un éphèbe ailé qui conduit deux lions, *la Discorde*, avec des ailes de chauve-souris, *le Remords* et *l'Homicide*. A la gauche de *l'Harmonie* se trouvent *le Poème satirique* et *le Poème pastoral*, suivis de *la Volupté*, qui lève d'un geste le voile qui cache sa beauté, et séparée d'eux par *le Désir* et *le Mensonge* dans une barque. Viennent ensuite *l'Espérance*, *la Douleur* et *la Consolation*.

Un incendie qui éclata le 21 janvier 1855 détruisit le théâtre édifié par Damesne. Heureusement le péristyle et le bas-relief de Simonis furent épargnés. On releva aussitôt la Monnaie de ses ruines. L'architecte Poelaert dirigea les travaux qui furent rapidement conduits. Ils coûtèrent 1,284,229 francs et furent achevés une année après la catastrophe. On fit la réouverture solennelle de la Monnaie, en présence de la Cour, le 24 mars 1856, par une représentation de *Jugarita l'indienne*, de Halévy.

L'architecte J. Poelaert maintint l'avant-corps du monument, mais il en modifia le contour. Dans la construction de 1817, le théâtre était entouré d'une galerie ouverte à arcades qui fut, jusqu'à l'incendie de 1855, une promenade affectionnée des Bruxellois, étant d'ailleurs pendant longtemps la seule galerie couverte de Bruxelles. Les bâtiments qui environnent la Monnaie, élevés sous la direction de l'architecte Vifquain, devaient avoir une galerie semblable à celle du théâtre. malheureusement des intérêts privés vinrent contrarier l'exécution de ce projet qui nous aurait doté d'une très belle place.

Poelaert supprima la galerie afin de pouvoir agrandir le théâtre. Deux cartels avec guirlande, placés à droite et à gauche du péristyle, rappellent la date de l'achèvement de la première construction (1819) et celle de la reconstruction après l'incendie (1856).

Quatre muses, sous l'aspect de cariatides, ornent depuis 1856 les portes latérales du théâtre. Celles qu'on voit rue de la Reine ont été sculptées par Denis-Victor Poelaert et représentent *Polymnie*, muse de la poésie lyrique, couronnée de feuillage et tenant une lyre, et *Euterpe*, muse de la musique, avec flûte et lyre, une couronne à ses pieds. Celles de la rue des Princes, *Thalie*, la muse de la comédie, et *Melpomène*, la muse de la tragédie, sont des œuvres d'Egide Mélot.

En face du Théâtre royal de la Monnaie s'élève la Poste.

Hôtel des Postes et Télégraphes

Historique

Après l'achat de l'ancienne Monnaie par Bombarda, en 1698, pour y édifier la Salle des spectacles (page 222), l'hôtel de la Monnaie fut reconstruit, en 1755, en face de celle-ci. Il était adossé au rempart de la première enceinte qui longeait la rue Fossé aux Loups. En 1820, il fut reconstruit une deuxième fois sous la direction de Van der Straeten père. A l'angle de la Place de la Monnaie, entre cette place et la rue de l'Evêque, qui limite actuellement l'édifice des Postes, se trouvait l'ancienne Bourse, bâtie en 1827, et qui était attenante à l'Hôtel de la Monnaie (page 227). C'est sur l'emplacement de cet ancien Hôtel des Monnaies et de la Bourse qu'on éleva l'Hôtel des Postes et Télégraphes qui fut ouvert au public en 1892. De Curte en fut l'architecte et Albert Desenfans exécuta les sculptures. Jusque là le service des Postes et Télégraphes, la *Poste aux Lettres* comme on disait jadis, avait été installé dans l'ancien Temple des Augustins, Place de Brouckère (page 351), après avoir occupé successivement un local rue du Poinçon, rue de la Montagne, à l'angle de cette rue et de la rue de la Collégiale, et rue de l'Evêque.

Description

La façade principale de l'Hôtel des Postes est limitée à droite par la rue Fossé aux Loups, à gauche par la rue de l'Evêque. Elle se compose d'un avant-corps central et de deux ailes dont chacune a une entrée. L'architecture est inspirée de l'ordre classique. Le rez-de-chaussée se compose d'une série de fenêtres cintrées, comprises dans des arcades, au nombre de dix, de chaque côté de l'entrée principale.

L'avant-corps central compte quatre colonnes corinthiennes engagées. Ces mêmes colonnes se retrouvent tout le long de la façade. Les entre-colonnements sont occupés par des fenêtres doubles dont les trumeaux sont formés d'une colonne à chapiteau composite. Une balustrade achève la décoration des fenêtres du premier étage. Enfin, l'attique qui réunit l'avant-corps central aux parties latérales qui font saillie, est orné des écussons des grandes villes de Belgique, surmontés d'une sorte de panier, vraisemblablement une couronne murale.

A la partie supérieure de l'avant-corps, deux groupes, symbolisant la *Poste* et le *Télégraphe*. Chaque groupe se compose de trois génies. Celui du milieu du groupe, situé à droite, sonne du cornet et agite des lettres, c'est la *Poste*; celui du groupe de gauche lance la foudre, c'est le *Télégraphe*.

Entre ces deux groupes, deux atlantes ou cariatides supportent l'horloge et personnifient le *Commerce* (attribut : le caducée) et l'*Industrie* (une roue à engrenages et un marteau)

Le vestibule d'entrée est décoré de peintures qui résument l'histoire du mouvement postal. Elles ont été exécutées par J.-Emmanuel Van den Bussche en 1896.

A la gauche du visiteur quand il pénètre dans le hall, se trouve une grande composition allégorique représentant l'*Union Postale*. Debout, la figure symbolique de la Belgique montre aux peuples le drapeau belge sur lequel on lit ces mots : *Union postale universelle*. Près d'elle se tiennent les membres des principaux congrès postaux qui ont abouti à l'organisation de cette union. Autour d'eux des fonctionnaires de l'Administration des Postes et des ingénieurs. L'artiste a également commémoré les grandes inventions, en représentant sur son tableau *Morse*, debout, appuyé sur le globe terrestre qu'il entoure de fils télégraphiques; une bande de papier porte la célèbre phrase qui fut lancée sur la première ligne télégraphique de Washington à Baltimore le 24 mai 1844, *What hath God wrought*. Plus bas, montrant à des enfants un album de timbres-poste, *Sir Rowland-Hill*, qui inventa ce mode d'affranchissement postal en 1840. Au centre de la composition est placée la Borne postale, portant l'effigie du silence. Vers elle arrivent les figures personnifiant les principales nations de l'univers. La France est à la tête d'une réunion féminine et porte un paquet postal de livres : littérature, poésie. La Russie vide la boîte byzantine, tandis

que l'Italie montre d'un geste enthousiaste le drapeau de l'union postale. L'Extrême-Orient est symbolisé par une Japonaise qui s'initie à la civilisation européenne. Plus haut, se détachant sur la clarté du ciel et de la mer, l'Arabe, le Persan et le Turc. Au loin, la mer est sillonnée de steamers venant d'Amérique, d'Australie, des îles les plus lointaines.

Sur le mur, à gauche de cette grande composition, on découvre un sujet historique : *Charlemagne, instituant les postes de son empire, reçoit les ambassadeurs du calife de Bagdad qui lui remet les clefs du Saint Sépulcre*. Près de Charlemagne se tiennent assis à gauche deux de ses conseillers, le célèbre moine irlandais Alcuin et Eginhard. Dans le fond de la composition, des princesses impériales regardent les courriers, les *missi*, qui s'en vont porter à travers le vaste empire les ordres de l'empereur. Sur le devant, un greffier gallo-romain remet à un Germain, le facteur de l'époque, des rouleaux postaux et lui indique la route à suivre.

Sur les murs opposés, on trouve un sujet qui représente l'*Arrivée d'un steamer postal du Congo, à Anvers, et le débarquement du commandant Dhanis, le vainqueur des Arabes, en 1894*. Le gouverneur général du Congo, Wahis, présente le commandant à la foule. Le colonel Donny, au nom de Léopold II, remet le diplôme de baron et la couronne d'or au triomphateur. Dhanis est suivi, à sa descente du steamer, des deux chefs arabes qu'il a soumis et qui l'accompagnèrent à Anvers. Le groupe central montre de petits Congolais apportant aux blancs ce qu'ils ont de meilleur dans leur pays.

Sur le mur, à droite, un deuxième sujet historique : *Charles-Quint reçoit le serment de Jean-Baptiste de Tour et Taxis, grand maître des postes de l'Empire (1520)*. Ce tableau rappelle la création de la poste moderne, dont nous résumons ici en quelques mots l'histoire.

L'empereur Maximilien d'Autriche institua les postes en 1516 et confia le courrier qui fut établi entre Bruxelles et Vienne à François de Tour et Taxis. Par lettres patentes de 1520, Charles-Quint, empereur, investit de la charge de grand maître des postes le neveu de François, Jean-Baptiste de Tour et Taxis. Ce service postal se faisait à franc-étrier et le long de la route se trouvaient des relais où le courrier changeait de cheval. L'empereur Rodolphe II éleva Léonard de Taxis au rang de baron et de maître général des postes de l'empire d'Allemagne pour le récompenser d'avoir établi un service de poste à franc-étrier entre les Pays-Bas et l'Italie, à travers la Souabe et le Tyrol. Le fils de Léonard obtint en 1615 la dignité de comte du Saint-Empire et de plus reçut en fief de l'empereur Mathias, pour lui et ses descendants, le privilège des postes de l'Empire. De 1516 à la fin du XVIII^e siècle, c'est-à-dire jusqu'en 1795, date de la réunion de nos provinces à la France, la maison de Tour et Taxis a possédé à titre héréditaire le privilège ou le monopole des postes dans nos provinces. Sous la première République française et sous l'Empire, l'administration féodale des postes, telle qu'elle avait été dévolue aux Tour et Taxis, fut remplacée par une administration française. Le 16 janvier 1814, les Puissances alliées contre Napoléon passent à Francfort une convention avec le prince Charles-Alexandre de Tour et Taxis pour concéder à sa maison l'administration provisoire des postes de la rive gauche du Rhin. Le 28 février 1814, le prince de Tour et Taxis fut réintégré dans la dignité et les privilèges de Général héréditaire des postes de Belgique; mais l'année suivante, au mois de mars 1815, le souverain des Pays-Bas, Guillaume d'Orange-Nassau, prit possession de toutes les postes de Belgique, qui, depuis, sont restées sous la direction de l'Etat.

Revenons au tableau qui commémore l'investiture de la charge de maître général des postes par Charles-Quint à J.-B. de Tour et Taxis, en 1520. Près de l'empereur est assise Marguerite d'Autriche, sa tante, gouvernante des Pays-Bas, qui examine le diplôme qui confère à Jean-Baptiste de Tour et Taxis la dignité nouvelle. Le grand maître des postes est agenouillé et prête serment. Sur les marches du trône, debout, l'évêque d'Utrecht, précepteur de Charles-Quint, qui, plus tard, devint pape sous le nom d'Adrien VI.

Le plafond est orné de peintures allégoriques entourées de caissons à rosaces.

Ces peintures représentent, au centre, *Pégase*, cheval ailé symbolisant la course poétique de la pensée à travers l'espace. Sur une banderole on lit *Vehitur per aera velox*. Pégase est maintenu par des figures dont l'une tient un cartel sur lequel on lit ces mots : *Verba volant, scripta manent*. Des petits génies jettent gaiement des lettres dans l'espace.

De part et d'autre, *le Commerce et les Arts plastiques*. Le Commerce est symbolisé par *Mercure* qui vole à travers l'espace et tient le caducée. Des Amours folâtrant autour de lui. Sur l'autre panneau on voit une jeune femme, personnifiant l'Art, contemplant un vase que des génies lui apportent. A côté d'elle un artisan médite et un jeune artiste ailé peint sur une faïence.

Au-dessus de l'arcade du milieu, donnant accès au hall intérieur, on remarque le buste de *De Curte*, architecte du monument.

Retournons à la Place de la Monnaie.

A droite, quand on regarde la Monnaie, on trouve le *Passage de la Monnaie*, qui relie la Place de la Monnaie à la rue de l'Ecuyer. Il a été pratiqué en 1820, sur l'emplacement de la chapelle de Saint-Eloi, qui fut démolie après avoir servi de synagogue de 1817 à 1820. Ce passage fut le premier passage vitré, garni de boutiques, qui ait été construit à Bruxelles. Il permet de communiquer directement avec la rue de l'Ecuyer, jadis la rue longue des Chevaliers, que les Français débaptisèrent en 1795 et appelèrent rue de la Réunion, en souvenir de la réunion de nos provinces à la France.

Arrivé rue de l'Ecuyer, on prendra à droite et on retournera au Boulevard par la rue de l'Evêque, qui longe l'Hôtel des Postes. Cette rue est ainsi appelée parce que les archevêques de Malines y avaient leur hôtel. Les Français la débaptisèrent et l'appelèrent ironiquement la rue des Innocents. Les Bruxellois ripostèrent en disant que ses parains lui avaient donné leur nom.

TROISIÈME PARTIE

De la Place de Brouckère au Boulevard du Midi

Boulevard Anspach

Au coin de la rue de l'Evêque et du boulevard, dans la façade de la maison qui fut construite par l'architecte Samain et qui reçut une prime de 3,000 francs, on trouve un médaillon à l'effigie de Jules Anspach, sculpté par God. Van den Kerckhove.

On fera quelques pas dans la direction de la Place de Brouckère et on trouvera immédiatement à sa droite l'entrée du *Passage des Postes*, façade décorative dont le fronton cintré est soutenu par deux cariatides. Dans le tympan, un *Mercure* assis, sculpté par Charles Van der Stappen, accompagné de deux enfants couchés, personnifiant la Poste et le Télégraphe (1875). Le *Sésino* a été bâti par De Keyser.

Remontons le Boulevard Anspach et rendons-nous vers la Bourse. Nous trouvons sur notre passage la rue Grétry, dont la partie supérieure, entre la rue de la Fourche et la rue des Fripiers, fut créée en 1860. A droite nous voyons les *Halles* (page 111).

Aux maisons d'angle du boulevard et de la rue Grétry, nos 35 et 37, trois torsos soutenant le balcon, nerveusement modelés, par Rodin qui vécut à Bruxelles de 1870 à 1874.

Au coin de la rue *Marché aux Poulets*, au premier étage deux cariatides sous la figure de femmes portant des cornes d'abondance, par Julien Dillens (1872).

A gauche débouche le *Marché aux Herbes*, qui constitue, avec le *Marché aux Poulets*, un tronçon de la vieille chaussée qui conduisait de la Porte de Namur à la Porte de Flandre (page 91)

A l'angle de la rue de la Bourse et du boulevard une façade par Janlet.

La Bourse de Commerce

Historique

La *Bourse de Commerce* est l'édifice le plus considérable qui ait été construit sur le tracé du boulevard Nord-Midi. Sur son emplacement se trouvait jadis le couvent des Récollets, qui remontait par ses origines au XIII^e siècle et qui disparut lors des transformations générales du quartier.

La Bourse, dans le sens moderne du mot, fut créée par arrêté du 19 messidor an IX (8 juillet 1801). Le Gouvernement lui assigna comme local l'ancien couvent des Augustins, rue Fossé aux Loups. Après la vente des bâtiments du couvent, elle fut autorisée à s'assembler à l'Hôtel de la Monnaie, mais celui-ci ayant été remis en activité en 1820, les agents de change louèrent une maison rue Guillaume, aujourd'hui la rue Léopold. En 1827, la Société de Commerce, composée des principaux négociants, acquit de la Ville, pour y construire une Bourse, un terrain situé entre la rue de l'Evêque et la Place de la Monnaie, sur lequel se trouvait l'ancien corps de garde de l'Hôtel des Monnaies (1).

Dès 1860 on agita l'idée d'édifier un monument nouveau digne de l'importance acquise par la capitale. En 1862, plusieurs projets furent élaborés. Les uns voulaient reconstruire la Bourse sur l'emplacement de l'église Saint-Nicolas, les autres Place du Samedi, d'autres encore sur le terrain du théâtre des Galeries Saint-Hubert. La création du boulevard du Centre précisa les idées et il fut entendu que la Bourse s'élèverait à mi-chemin du nouveau boulevard, sur l'emplacement du couvent démoli des Récollets, et qu'elle servirait de point central où affluerait la circulation de tous les côtés de la ville. Commencée en 1871, elle fut inaugurée, le 27 décembre 1873.

Description

L'architecte Léon Suys dressa les plans de l'édifice. Il le conçut dans le style de la Renaissance italienne, mais le surchargea d'une multitude d'ornements qui lui enlèvent malheureusement ce caractère noble et simple qui convient aux monuments publics. Il fut moins heureux qu'Alphonse Balat qui, à la même époque — en 1876 — construisit, également dans le style classique, le beau péristyle du Palais des Musées royaux de Peinture et de Sculpture (page 192).

Le monument est rectangulaire et isolé, surmonté, au centre, d'un dôme ou coupole.

FAÇADE PRINCIPALE

La façade principale se compose d'un portique ou péristyle qui forme avant-corps, précédé d'un large escalier. Six colonnes corinthiennes soutiennent un vaste entablement, orné d'une guirlande de fleurs et de fruits, sur lequel on lit ces mots : *Bourse de Commerce*. Sur cet entablement repose le fronton triangulaire. Au-dessus s'élève l'attique. Les deux ailes sont décorées, aux angles, de deux pilastres d'ordre corinthien. Elles sont éclairées par deux fenêtres, dont celle du rez-de-chaussée a des colonnes et des pilastres de même ordre.

Telle est l'ordonnance générale de la façade. Elle est visiblement inspirée de l'architecture néo-classique qui fut en honneur dans nos provinces de 1770 à 1840 environ et qui nous valut les portiques de l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg (page 359), du Palais de la Nation (fig. 99) et du Théâtre royal de la Monnaie (page 223), des façades aujourd'hui disparues de l'ancien Palais royal (fig. 97) et de l'ancien Palais de Justice. C'est par l'ornementation que l'architecte a voulu différencier son œuvre de celle de ses devanciers et nous avons dit déjà que sa tentative ne fut pas heureuse.

(1) Ce bâtiment s'élevait à l'angle de la Place de la Monnaie et de la rue des Fripiers avec sortie rue de l'Evêque. Il a disparu pour faire place à la Poste Centrale dont l'aile gauche occupe en ce moment l'angle de la Place et de la rue de l'Evêque, en face du Grand Bazar.

Le tympan du fronton triangulaire est orné d'un bas-relief qui l'occupe tout entier, conformément à l'esprit qui anime le style néo-classique. Ce bas-relief, œuvre de Joseph Jaquet, représente *la Belgique* debout, ayant à sa droite *l'Industrie*, à sa gauche *la Navigation*, représentées par des groupes de personnages.

L'attique qui surmonte le fronton est encombré d'ornements, et c'est ici que l'artiste a dérogé à la noble simplicité qui doit caractériser les édifices de l'ordre classique.

L'arc est soutenu par une série de modillons ou consoles. Tout en haut se dresse la statue de *la Belgique*, par J. Jaquet, accompagnée de deux génies symbolisant *le Commerce* et *l'Industrie*. Aux extrémités de la partie cintrée de l'attique, reliés au groupe central par des feuillages enroulés, sont posés deux groupes, également par Jaquet, représentant, celui de droite le Commerce par voie de terre, celui de gauche le Commerce maritime. L'écusson de Bruxelles, auquel est suspendu une grosse guirlande, occupe le centre de l'arc et aide à orner le socle qui supporte *la Belgique*. Enfin, deux lions, couchés aux extrémités du fronton, œuvres du sculpteur Elias, complètent la décoration de toute cette partie centrale.

Les parties latérales de l'attique sont ornées plus sobrement. Aux angles, deux groupes d'enfants, celui de droite (vers la rue Henri Maus) par Leemans, celui de gauche (vers la rue de la Bourse) par Henri Sterckx.

L'entablement, supporté par les colonnes corinthiennes et par les pilastres, est rehaussé d'une guirlande de fleurs et de fruits. Cette décoration est directement empruntée à la Renaissance italienne, et se retrouve notamment dans les belles compositions architecturales de Palladio, à Vicence.

La fenêtre du rez-de-chaussée, munie d'une balustrade, est encadrée de colonnes et de pilastres d'ordre corinthien qui soutiennent un fronton cintré. Sur ce fronton reposent deux figures qui symbolisent, celles de droite *la Poste* et *le Télégraphe*, celles de gauche *le Travail* et *l'Abondance*.

Cette fenêtre du rez-de-chaussée est à rapprocher de la fenêtre de même style que Balat a projetée pour le Palais des Musées. Ce rapprochement permet de comparer l'œuvre des deux architectes. Balat a rejeté toute ornementation excessive et il s'en est tenu à un classique très pur.

La fenêtre de l'étage est entourée d'un encadrement fantaisiste qui, de nouveau, nous éloigne de la belle conception de l'art classique.

Sous le péristyle se trouvent trois portes qui donnent accès à l'édifice. Au-dessus de la porte du milieu, encerclant l'horloge, deux figures ailées représentant *le Bien* et *le Mal* par De Haen.

Enfin, de part et d'autre de l'escalier qui mène au péristyle, deux lions, par J. Jaquet, conduits par un génie qui tient un flambeau à la main.

FAÇADE SUD

La façade latérale sud longe la rue Henri Maus (à droite quand on regarde l'édifice). Elle se compose d'une partie centrale et de deux parties extrêmes, reliées à la partie centrale par le corps même de l'édifice.

La *partie centrale* est faite d'une baie large et haute, flanquée de deux colonnes corinthiennes avec entablement orné d'une guirlande. Cette partie, considérée à part, est fort belle. Elle s'inspire de la belle architecture d'Andrea Palladio (1518-1580), qui a orné d'un groupe semblable de colonnes la Bibliothèque de Vicence. Elle n'est pas de Suys, mais de l'architecte Jules Brunfaut.

Ces colonnes soutiennent un fronton semi-circulaire dont l'intérieur de l'arc est décoré de caissons à rosaces. Deux génies sont accoudés sur l'acrotère; au centre, l'écusson de la ville.

Les *parties extrêmes* rappellent par leur ordonnance générale, mais dans des proportions plus simples, la partie centrale. Comme celle-ci, elles font saillie. Deux colonnes corinthiennes, cette fois engagées, supportent un fronton cintré. La fenêtre du rez-de-chaussée est identique à celle de la façade principale. Sur l'acrotère de son fronton cintré sont accoudées des figures symboliques, d'une exécution sou-

vent médiocre et dont on ne devine pas tout de suite la signification. A droite cependant, nous reconnaissons dans la femme qui tient un coq le symbole de la Vigilance; dans sa compagne, qui devrait tenir en main une glace, la Prudence. A gauche, nous trouvons deux figures dont l'une tient un rouleau de papier et l'autre un stylet. En haut, sur l'attique, deux groupes, composés, chacun, de trois figures, par A.-J. Van Rasbourgh. Ils symbolisent, celui de droite, *l'Afrique*, celui de gauche, *l'Asie*.

Dans les niches qui sont pratiquées dans le mur du rez-de-chaussée, aux deux extrémités de la façade, des statues allégoriques par G. De Groot, *l'Art*, à l'angle de la Place de la Bourse et de la rue Henri Maus, et *la Science*, à l'angle opposé. Au-dessus de chaque niche, un vaste cartel rehaussé du monogramme du roi Léopold II (deux L accostés).

Enfin, entre les deux étages s'étend une frise joliment sculptée par Carrier-Belleuse avec la collaboration de Rodin et de Julien Dillens. Elle montre des amours se livrant à des travaux d'art ou s'occupant de commerce, d'industrie et d'agriculture.

FAÇADE POSTÉRIEURE (Rue du Midi)

Cette façade rappelle la façade principale. De part et d'autre, deux colonnes d'ordre corinthien soutiennent le frontispice qui est orné de rinceaux. Un escalier donne accès au péristyle, dont la porte est surmontée de deux figures assises, *le Commerce* et *la Navigation*, par Samain.

Au sommet de la façade, servant de claveau au cintre, un écusson aux armes de la ville.

Au centre de la baie du milieu, deux génies ailés par Jacques Jaquet.

Aux deux extrémités de l'attique, des groupes d'enfants, à droite *le Commerce*, à gauche *le Travail agricole*, par Egide Mélot et par Joseph Van den Kerckhove dit Nelson.

Dans la façade deux rangées de fenêtres, entourées d'un encadrement fantaisiste.

Enfin, la frise de Carrier-Belleuse qui continue la frise de l'aile latérale et sépare les deux étages.

FAÇADE LATÉRALE NORD (Rue de la Bourse)

L'ordonnance architecturale est celle de la façade latérale méridionale. Seules les sculptures diffèrent par les motifs qu'elles représentent.

Dans les niches du rez-de-chaussée, à l'angle vis-à-vis de l'église Saint-Nicolas, *l'Agriculture*, par Guillaume De Groot. A l'angle opposé, vers la Place de la Bourse, *la Métallurgie*, également par De Groot.

En passant devant la façade, on remarquera les groupes placés au haut des pleins cintres de l'attique, *l'Amérique* et *l'Europe*, par Van Oemberg.

Au-dessus des frontons des fenêtres, des figures allégoriques assises qui répondent à celles que nous avons vues déjà.

Entre les deux étages, la frise, composée d'une série de bas-reliefs, achève de contourner l'édifice.

Devant la Bourse s'ouvrent trois rues nouvelles, la rue Paul Devaux, la rue Auguste Orts et la rue Antoine Dansaert. A l'angle de la rue Orts, le buste d'*Auguste Orts*, en marbre blanc, exécuté par Thomas Vinçotte et placé dans une niche dont Henri Beyaert fut l'architecte et Houtstont le décorateur.

En quittant la Bourse dans la direction de la Gare du Midi, on suit le deuxième tronçon du boulevard Anspach.

Presque immédiatement à gauche on trouve la *rue des Pierres*, et à droite, la *Borgval*.

La rue des Pierres est la plus ancienne de la ville, elle donnait accès dans le *Castrum*, dont le *Borgval* — Digue du Bourg — rappelle encore l'existence. Ce *castrum* ou château fort des ducs de Lotharingie, dont il est question dès le X^e siècle, était situé

dans l'île Saint-Géry. On y entrait par un pont, le Pont du Miroir, ou *Spiegelbrug*, qui se trouvait au milieu du boulevard entre la rue des Pierres et la rue du Borgval. Dans la rue des Pierres se trouvait, au XII^e siècle, un *steen* ou demeure fortifiée en pierre qui défendait l'île, d'où le nom de *Steenstraat*, improprement traduit par rue des Pierres au lieu de rue du *Steen*.

Du boulevard on aperçoit l'ancien *hospice des merciers*, en style Louis XVI, bâti en 1781. Cet hospice fut créé en cet endroit en 1424. Il était placé sous l'invocation du Saint Sauveur et avait une chapelle que le pape Martin V permit de surmonter d'un clocher avec cloches, tout en y autorisant la célébration journalière du service divin. Cet hospice tombait en ruines lorsqu'il fut remplacé, en 1781, par l'édifice actuel. Dans la cour s'élevait une chapelle bâtie en forme de dôme qui a disparu. La corporation des merciers entretenait dans cet hospice ses malades pauvres et y logeait aussi ses vieillards auxquels elle avait attribué une pension de vieillesse. Une partie de la façade vient d'être restaurée. On y lit, au-dessus de la porte, la date de la construction : *Meerschliedenambacht 1781*.

On n'oubliera pas de jouir de la belle vue qu'on a de l'entrée de la rue des Pierres sur la tour de l'Hôtel de Ville et sur les maisons à pignons qui bordent la rue.

Le *Borgval* conduit à la Place Saint-Géry. C'est sur cette place, aujourd'hui un marché couvert, que se trouvait l'église du bourg dédiée à Saint-Géry. Elle fut démolie en 1798. Sur un des murs du marché couvert la Ville a fait attacher une plaque qui indique la situation primitive. Le promeneur qui s'intéresse aux choses du passé ira la voir et fera revivre par le souvenir ce lieu qui fut le berceau de la ville (1).

Un peu plus loin, à gauche, on a une deuxième dénomination de rue, la rue *Plattestein*, qu'on conservera religieusement, car, elle aussi rappelle l'existence en cet endroit, au XII^e siècle, d'un *steen* qui devait être assez bas, d'où son nom. Ce *steen*, avec le *steen* de la rue des Pierres et les *steen* de la Grand'Place (page 41) et du Marché aux Herbes, près de Saint-Nicolas, complétait le système de défense de l'île, à une époque où la ville de Bruxelles n'avait pas encore d'enceinte.

A droite, on a une vue sur l'église des Riches Claires (page 342). Dans la rue, trois pignons anciens, n^{os} 7, 9 et 11. Le n^o 9 a une belle porte Louis XV. Le chœur de l'église est tourné vers la rue de la Grande Ile. Cette rue, dont le contour indique la forme de l'île, conduisait par le Pont des Juifs au *castrum*. Au coin de la rue de la Grande Ile et de la rue des Riches Claires, à l'angle opposé de l'église, on trouve encore les restes de l'ancien couvent des Sœurs Noires.

Aux n^{os} 115-119 du Boulevard, belle façade, due à l'architecte E. Flanneau, décorée de deux *cariatides* à la hauteur de l'entresol, d'une figure d'enfant avec les attributs de l'Abondance, sous le fronton, et au-dessus du fronton, un *Mercure*, œuvres de Charles Van der Stappen (1875). Cette maison fut primée au concours de 1872-1876 et obtint un prix de 5,000 francs.

Avançant vers la Place Fontainas, on rencontre successivement, à gauche, la rue des *Teinturiers*, qui rappelle le quartier où s'établirent au moyen-âge les teinturiers, à proximité de la Senne dont ils utilisèrent les eaux, et la rue du *Jardin des Olives*, qui permet de voir la façade latérale de l'église de Notre-Dame de Bon Secours (page 345).

La Place Fontainas porte le nom d'un ancien bourgmestre de la ville (page 242). Cette place occupe une partie de la *Petite Ile* qui précédait la grande île Saint-Géry. Différentes rues, fort anciennes, y débouchent. A droite, quand on regarde vers le Midi, on a l'antique artère de la rue d'*Anderlecht*, où l'on voit encore une série de vieux

(1) Les plans en relief, exposés au Musée Communal, compléteront les renseignements que nous donnons ici. Nous les avons décrits au tome II du *Guide illustré de Bruxelles. Musée Communal*, pages 251 à 255, avec reproductions.

pignons; à gauche, la *rue des Bogards*, qui conduisait au couvent des Bogards.

Si nous nous retournons et si nous regardons la Bourse, nous avons, à gauche, la *rue de la Grande Ile*, dont il a déjà été question, et à droite, le pittoresque *Marché au Charbon*, bordé de pignons anciens, dont quelques-uns fort intéressants (page 148).

A partir de la Place Fontainas commence le *Boulevard du Hainaut*, qui aboutit à la

Place Anneessens

Cette Place est construite sur l'emplacement du Vieux Marché que deux entrepreneurs, Jean Claerbots et Pierre Jacobs, ouvrirent, en 1639, dans une prairie dite *Volrebeempt* ou Prairie des Foulons.

Au centre s'élève la statue d'un de nos héros les plus populaires, *François Anneessens*, doyen du métier des Quatre Couronnés, né à Bruxelles le 4 février 1660 et mort sur l'échafaud, le 17 septembre 1719, pour avoir défendu contre le despotisme autrichien les franchises communales.

La statue est l'œuvre de Thomas Vinçotte. Elle fut inaugurée en 1889.

Le héros est représenté debout, les mains liées, écoutant le jugement qui le condamne à la mort. L'histoire rapporte que lorsque le chancelier de Brabant lui donna lecture des actes d'accusation qui pesaient sur lui et qui avaient décidé le Conseil de Brabant à prononcer la peine de mort, Anneessens protesta de son innocence. Sur le refus qu'il opposait de signer la sentence, le chancelier lui dit : « Demandez alors pardon à la justice ». La victime répondit noblement : « Jamais ! je meurs innocent ! Que ma mort expie mes péchés et puisse être utile à mon pays ! » Puis, saluant avec dignité les conseillers, l'héroïque doyen sortit de la salle pour marcher à la mort. L'exécution eut lieu à la Grand'Place, devant la Maison du Roi, à la même place où les comtes d'Egmont et de Hornes furent décapités, pour avoir défendu, eux aussi, les droits et les privilèges de leur pays contre le despotisme espagnol.

Deux plaques commémoratives rappellent encore aux Bruxellois le souvenir de ce martyr populaire. Une de ces plaques a été érigée à l'église de Notre-Dame de la Chapelle (page 277), une autre a été appliquée sur la maison qu'Anneessens occupait rue de l'Hôpital, n° 17, tout près de la Place Saint-Jean (page 139).

Dans le fond de la Place se trouve l'*Ecole primaire n° 13*, construite par l'architecte Janlet, en 1879.

Monument Rouppe

La *rue de Tournai*, à gauche quand on s'achemine vers la Gare du Midi, conduit vers la *Place Rouppe*. Cette place s'étendait devant la première gare du Midi ouverte au public le 17 mai 1840, jour de l'inauguration de la section de Bruxelles à Tubize, et inaugurée le 26 septembre 1841 (page 242). Son nom rappelle celui de Nicolas-Jean Rouppe, bourgmestre de Bruxelles de 1830 à 1838.

Le monument, par C.-A. Fraikin et J. Poelaert (1848), se compose d'une fontaine à double vasque, dont l'une est en pierre et l'autre en bronze. L'eau de la vasque supérieure se déverse dans la vasque inférieure par douze bouches de lion. Au centre s'élève une statue de marbre blanc personnifiant la *Ville de Bruxelles* tenant une couronne de lauriers. La couronne qui orne la tête de la statue, a une forme assez inattendue, elle représente l'église de Sainte-Gudule. Autour du piédestal, en bronze, quatre chimères.

De la Place Fontainas au Boulevard du Midi, on ne rencontre plus qu'un seul édifice important, le *Palais du Midi*, où des bouquinistes avaient leurs échoppes jusque dans ces dernières années. Il fut érigé, en 1874, d'après les plans de l'architecte Wynand Janssens. En 1887, on affecta une partie de ses locaux à l'Ecole industrielle.

Du boulevard du Midi, on aperçoit la *Gare du Midi* (page 242), point terminus de notre promenade.

GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES

TOME I

Les Monuments Civils et Religieux

PREMIÈRE PARTIE

MONUMENTS CIVILS

PAR

G. DES MAREZ

135 illustrations, dont 34 hors texte, et dessins
par R. VAN DE SANDE



TOURING CLUB DE BELGIQUE
SOCIÉTÉ ROYALE

Prix des deux [parties : Fr. 3.50
Fr. 2.75 pour les membres du Touring Club



TOURING CLUB DE BELGIQUE
SOCIÉTÉ ROYALE

GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES

TOME I

Les Monuments Civils et Religieux

PREMIÈRE PARTIE

Monuments Civils

PAR

G. DES MAREZ

*Archiviste de la Ville de Bruxelles
Professeur à l'Université libre*

135 illustrations, dont 34 hors texte, et dessins

PAR

R. VAN DE SANDE



BRUXELLES. — IMPRIMERIE F. VAN BUGGENHOUT, S. A.

NOVEMBRE 1918

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

de la Première Partie.

AVANT-PROPOS DU T. C.	3
PRÉFACES DE L'AUTEUR	5
1. L'Hôtel de Ville	9
2. La Maison du Roi	31
3. La Grand'Place	37
4. La vieille route marchande	91
5. La « Via Populi »	123
6. Promenade dans le quartier de Manneken Pis	141
7. A travers le quartier des Brigittines	151
8. Par les petits remparts et les bassins comblés	157
9. Les abords du Sablon	171
10. Les abords de l'église Sainte-Gudule	185
11. Place Royale, Bibliothèque royale, Palais royal, Parc et rues avoisinentes	189
12. Les boulevards du centre	215
13. Les boulevards extérieurs	233
14. Restes de l'enceinte murale du XIII ^e siècle	245

Pour la *Table des artistes* cités au cours de l'ouvrage, voir à la fin de la deuxième partie du tome I^{er}.

Les illustrations de René Vandesande (1889-1946)
sont reproduites avec l'aimable autorisation
de Madame Marcelle Vandesande,
petite-fille de l'artiste.